



Non respect de la procedure de divorce

Par **Kat25**, le **10/06/2009** à **11:53**

Bonjour, lors d'une procédure de divorce la femme de mon ami a touché une pension compensatoire assez importante et habite toujours l'appartement en location qu'ils avaient pendant leur mariage, devant dorénavant en payer le loyer. Or le bail est toujours au nom de mon ami puisqu'ils ne sont pas encore divorcé (sa femme fait trainer la procédure refusant toutes les propositions). Elle ne travaille pas (et ne cherche pas d'emploi) et ne paye pas le loyer: le propriétaire se retourne donc contre mon ami : Or cela devient très compliqué pour lui car son salaire ne suffit plus à tout payer: pension compensatoire, pension pour les enfants, gros loyer en plus pour elle... Y-a-t il un recours possible sinon il va droit à la faillite personnelle !